

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LE PRESIDENT,

- Vu** le code de l'Éducation, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-48 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 portant délégation au Président,

DECIDE

Article 1

Les tarifs de l'Espace Bernard-Marie Koltès pour l'année 2022 sont fixés conformément à l'annexe jointe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux du théâtre et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 7 mars 2022

Pour le Président et par délégation
la Secrétaire Générale

Pierre MUTZENHARDT

Frédérique Hinsberger

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

10 MARS 2022

Proposition de tarifs pour l'ESPACE BERNARD-MARIE KOLTES

Ce document comporte plusieurs éléments concernant les tarifs de l'établissement :

- GRILLE TARIFAIRE DES PUBLICS - SPECTACLES

Proposition de tarifs pour la billetterie en lien avec les spectacles et manifestations organisés par le théâtre

- REGLEMENT EXONERATIONS - SPECTACLES

La politique appliquée concernant les exonérations

- TARIFS DES CONSOMMATIONS

Proposition de tarifs pour le bar : Boissons et en-cas

- POLITIQUE CONSOMMATIONS OFFERTES

La politique appliquée concernant les boissons offertes : contremarque et responsables

- MISE A DISPOSITION DES SALLES

Proposition de tarifs et de dégrevements pour la locations des différents espaces de l'EBMK

- MOYENS DE PAIEMENTS ACCEPTÉS

Liste des moyens de paiements pris en charge

Fait à Metz le 04/03/2022

Signature

Nom et fonction

Lee Fou MESSICA

Directrice Artistique

GRILLE TARIFAIRE DES PUBLICS - SPECTACLES 2022

SPECTACLES Tarifs classiques		
Types de tarifs	Descriptions	Prix 1 spectacle
Tarif plein	Public extérieur	18,99 *
Tarif réduit 1	Enseignants, seniors, abonnés à la newsletter culture et aux structures partenaires, groupe de >10 personnes de >30 ans	12,99 *
Tarif réduit 2	Personnels de l'Université de Lorraine et adhérents de l'Université du Temps Libre	10,99 *
Tarif réduit 3	Etudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, intermittents du spectacle	5,99 *
Tarif réduit 4	Groupes scolaires, groupe de >10 personnes de <30 ans	4
Détax Pro	Partenaires professionnels, groupe en entreprise	10
Exonéré	(Voir politique des exonérations)	0

SPECTACLES Tarifs spéciaux, hors abonnement & Pass **		
Types de tarifs	Descriptions	Prix 1 spectacle
Tarif plein	Public extérieur	30,99 *
Tarif réduit 1	Enseignants, seniors, abonnés à la newsletter culture et aux structures partenaires, groupe de >10 personnes de >30 ans	20,99 *
Tarif réduit 2	Personnels de l'Université de Lorraine et Université du Temps Libre	15,99 *
Tarif réduit 3	Etudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, intermittents du spectacle	10,99 *
Tarif réduit 4	Groupes scolaires, groupe de >10 personnes de <30 ans	8

Abonnement 5 spectacles		
Types de tarifs	Descriptions	Prix
Tarif plein	Public extérieur	69*
Tarif réduit 1 & Tarif réduit 2	Enseignants, seniors, abonnés à la newsletter et aux structures partenaires Personnels de l'Université de Lorraine et Université du Temps Libre	49*
Tarif réduit 3	Etudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, intermittents du spectacle	24*

Abonnement 8 spectacles		
Types de tarifs	Descriptions	Prix
Tarif plein	Public extérieur	96*
Tarif réduit 1	Enseignants, seniors, abonnés à la newsletter et aux structures partenaires	70*
Tarif réduit 2	Personnels de l'Université de Lorraine et Université du Temps Libre	62*
Tarif réduit 3	Etudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, intermittents du spectacle	24*

Pass tous spectacles		
Tarif unique		102.56 *

SPECTACLES Offres exceptionnelles		
Offre occasionnelle qui peut être proposée lors d'actions promotionnelles, selon places disponibles :		Prix
2 billets : 1 acheté = 1 offert		19.98 *
Billet Solidaire en partenariat avec le RESAM :		Prix
1 billet acheté = 1 billet offert par l'EBMK ***		5.99 *

* Le prix du billet est composé d'un droit d'entrée + frais de service que ce soit en ligne ou sur place.
Les frais de service sont reversés à notre prestataire Weezevent, billetterie en ligne, quand le billet est vendu en ligne.
Tarifs frais de service =
- 0,99 € TTC par billet vendu
- 2,5% TTC / billet vendu dont le prix est supérieur à 40 € (plafond 9,95 €).
- gratuit pour les événements gratuits

** Ces tarifs concernent les spectacles pour lesquels un tarif spécial est pratiqué – la mention "hors abonnement" ou "tarif spéciaux" sera précisée sur la page du spectacle, les supports de communication ou sur la brochure de saison

*** Pour tout billet solidaire acheté à 5.99€ : Le RESAM reçoit le billet solidaire + une place offerte par l'EBMK (exonérée)

REGLEMENT EXONERATIONS - SPECTACLES

EXONERE

- Membres de l'équipe EBMK
- Ambassadeurs + service civiques + emploi étudiants de l'EBMK
- Professeure-relai de l'EBMK
- Captation de la Direction du Numérique *
- équipe artistique (1 à 3 personnes max. Tolérance selon places disponibles)
- invitations personnelles EBMK (5 invitations à se répartir sur le spectacle)
- Invitations personnelles Compagnie (contractuellement 5/spectacle)
- Accompagnant.e groupe scolaire (1 exo pour 15 élèves)
- Les places échangés avec un autre spectacle par des spectateurs payants
- Actions promotionnelles Relations publics / Communication
- Billet solidaire **

1 EXONERE PRO / Personne

- Programmateur, directeur.trice de salle, tourneur
- Presse
- Institutionnel : Mairie, département, région, DRAC, DAAC, Président Université, DGS Université

1 EXONERE PRO / Structure ***

- Artistes associés/résidents
- Equipe UL en appui
- DVUC : direction, appui territoire, communication + partenariat (MDE Lorraine-Nord, UTL)
- Direction de la communication : direction, réseaux sociaux, presse

* Pour les captations : la DN réserve 6 fauteuils pour ses caméras et les 2 cadreur. Une fois le public entré il faut composer UNIQUEMENT le nombre de cadreur dans la salle. Pour le bilan de fréquentation les 4 places de caméra seront retirées de la jauge afin de mieux calculer le taux de fréquentation.

** Pour tout billet solidaire acheté à 5.99€ : Le RESAM reçoit la place solidaire + une place offerte par l'EBMK (exonérée)

*** Pour les structures partenaires, possibilité de 2 exos pros sur demande.

N.B. : La justification du tarif exonéré doit être noté en commentaire de la place sur Weezevent, à moins que ce ne soit des places au nom de l'équipe, l'équipe artistique ou les accompagnants scolaires.
(ex. de justif : invitation personnelle Louise / place échangée en remplacement de [spectacle] le [date] / report du spectacle [spectacle] annulé, etc.).
L'utilisation de ce tarif doit systématiquement être justifiée.

Mise à disposition des salles (hors personnel technique)

Les tarifs sont dégressifs à partir de 3 représentations (-25%)

Une soirée de location inclus 6 heures de répétitions en lumières de service dont 2 h de technique avec régisseur

Deux soirées de location inclus 8 heures de répétition en lumières de services dont 4 h de technique avec régisseur

Salle (jauge)	Service de 4 ht	Journée 9h-18h	Soirée 18h-22h
Salle Blanche (25 pl.)	150,00€	300,00€	350,00€
Salle Noire (49 pl.)	300,00€	550,00€	580,00€
Salle Koltès (144 pl.)	800,00€	1 500,00 €	1 800,00 €
Totalité du théâtre (280 pl.)	n/a	2 500,00 €	3 500,00

Frais de services "technicien"	Service de 4 h. c.c. ht
Technicien lumières & son «standard»	170,00€
Technicien lumières & son «spécifique»	220,00€
Ingénieur son «dédié»	220,00€
Manutentionnaire	150,00€

NB

Ces tarifs ne correspondent pas au coût réel de fonctionnement du théâtre.

Ces tarifs sont les tarifs officiels à partir desquels seront appliqués le dégrèvement "partenaire"

Le dégrèvement peut aller de 25 % à 100% selon le degré de partenariat, l'implication du partenaire dans la vie du lieu, la valorisation d'actions de communication, de visibilité proposées

La mise à disposition pour toutes les composantes UL est faite à titre gracieux, seuls les frais techniques sont facturés lorsque la présence d'un ou plusieurs techniciens est requise.

Dans le cadre d'un E.R.P. (Etablissement Recevant du Public), la présence d'un agent S.S.I.A.P. (Service Sécurité Incendie & Aide à la Personne) niveau 1 est obligatoire en présence de public et à prendre en charge par le partenaire auprès d'une entreprise agréée ou via le marché pour les composantes UL.

Dans le cadre du plan « Vigipirate », la présence d'un vigile et du contrôle des sacs est obligatoire et également à prendre en charge par le partenaire directement auprès d'une entreprise agréée ou via le marché pour les composantes UL.

TARIFS DES CONSOMMATIONS		
Produit		Prix en €
Vin blanc, rouge ou rosé	12cl	3
Bière locale	33cl	3.50
Smoothie (sans sucre ajouté)	25cl	3
Infusions glacées	33 cl	3.50
Soda	33cl	3
Eau minérale	33 cl	1
Café		1
Thé ou infusion		2
Plat chaud		10
Repas		15
Dessert		5
Grignotage		2

POLITIQUE CONSOMMATIONS OFFERTES

Des boissons pourront être offertes en échange d'une contremarque à déposer dans la caisse pour un suivi comptable transparent.

Ces contremarques seront utilisées de manière appropriée, dans un contexte professionnel et uniquement par les personnels de l'EBMK chargés des relations publics.

Les boissons offertes aux artistes ne font pas parties de l'inventaire du bar, donc ne nécessiteront pas de contremarque. Cependant, si un membre de la compagnie souhaite une boisson du bar, il devra la payer au tarif en vigueur.